
Enquête National de Sécurité alimentaire, de Nutrition et de résilience (ENSANR)

Manuel de l'enquêteur

Janvier 2019

SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	3
2. ORGANISATION SUR LE TERRAIN.....	Erreur ! Signet non défini.
3. RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL	4
4. DEFINITIONS ET CONCEPTS	8
MODULE 1 : IDENTIFICATION DU MENAGE	11
MODULE 2 CONDITION DE VIE DU MENAGE	Erreur ! Signet non défini.
MODULE 3 : CONSOMMATION ALIMENTAIRE	Erreur ! Signet non défini.
MODULE 4: REVENU ET DEPENSE.....	18
MODULE 5 : CHOCS ET STRATEGIES D'ADAPTATIONS	16
MODULE 6 ,7,8,9 : NUTRITION	17

*

*

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La sécurité alimentaire reste un domaine hautement prioritaire pour le Gouvernement du Sénégal. En effet, dans le Plan Sénégal émergent (PSE), référentiel de la politique socioéconomique sur le moyen et le long termes, l'Etat du Sénégal s'engage à renforcer la sécurité alimentaire des populations par le développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'aquaculture et de l'industrie agroalimentaire.

En outre, en janvier 2016, le Gouvernement du Sénégal a adopté la Stratégie nationale de Sécurité alimentaire et de Résilience (SNSAR) dont l'objectif est d'assurer aux populations sénégalaises une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable et une meilleure résilience face aux chocs à l'horizon 2035. Pour mettre en œuvre la SNSAR, l'Etat a validé un Programme national d'Appui à la Sécurité alimentaire et à la Résilience (PNASAR). Ce programme cherche à contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages, notamment les plus vulnérables, ainsi qu'au renforcement de leur résilience, sur la période 2018-2022.

Dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi de ce programme (PNASAR), la situation de base en termes de sécurité alimentaire et résilience des populations bénéficiaires est d'une grande nécessité. En ce sens, le SECNSA avec ses partenaires comptait organiser une enquête ESAR (Enquête de Sécurité Alimentaire et de Résilience)

Par ailleurs, le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale en charge de la prévention, du dépistage et de la prise en charge de la malnutrition dans ses domaines d'intervention suit de façon régulière et continue les données nutritionnelles à travers une plateforme de routine du ministère de la santé (DHIS2) et à travers des données de dépistage communautaire. Cependant, depuis le début de l'année 2018, du fait du mouvement social des paramédicaux, la plateforme de collecte de données de routine (DHIS2) du ministère de la santé n'est pas renseigné comme en témoigne la complétude très faible (au tour de 10%). Ce qui ne permet pas de faire une analyse de la situation des admissions dans le programme nutrition et ceci rend difficile l'évaluation des besoins de la population en termes de prise en charge de la malnutrition. Cette année coïncide également avec la fin de nombreux programmes du système des nations unies. Il est nécessaire, pour une évaluation de ces programmes et l'estimation des besoins pour les prochaines années, d'avoir des données récentes, exhaustives et de qualité.

La DAN (Division Alimentation et nutrition du ministère de la santé), la CLM (Cellule de lutte contre la malnutrition) avec leurs partenaires techniques et financiers ont été sollicités par le SECNSA pour la tenue d'une enquête nationale intégrée de sécurité alimentaire, de nutrition et de résilience (ENSANR). Cette enquête nationale (dans les 14 régions) avec un échantillonnage au niveau département (45 départements) aura plusieurs avantages :

-
- Rendre disponible des données désagrégés au niveau département pour la sécurité alimentaire et régionale pour la nutrition.
 - Fédérer les secteurs de la sécurité alimentaire, nutrition et la résilience dont les objectifs ultimes sont entre autres l'amélioration du capital humain
 - Rationaliser les ressources disponibles pour les principaux acteurs pour les études
 - Permettre La production de leçons apprises pour un système d'information intégré de Sécurité Alimentaire, Nutrition et Résilience

2. RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL

Procédures à suivre chaque matin avant le début de la collecte des données

- + vérifier que la tablette marche correctement.
- + S'assurer que le matériel anthropométrique (balance, toise, ruban pour périmètre brachial) fonctionnent bien et qu'ils sont bien nettoyés ;
- + Vérifier que tout le matériel nécessaire est à bord du véhicule
- + Calibrer la balance à l'aide d'un poids étalon (minimum 2 kg) ;
- + Calibrer la toise à l'aide d'un bâton de 110 cm ;
- + Enregistrer les résultats dans la fiche de standardisation des outils anthropométriques ;
- + S'assurer que les chauffeurs ont fait le plein du carburant des véhicules et qu'ils savent comment aller aux villages à visiter. L'itinéraire de chaque jour doit être discuté à la veille afin d'anticiper au mieux chaque départ.
- + Dans la mesure du possible, les habitants doivent être prévenus de l'arrivée de l'équipe d'enquête afin que les enfants concernés soient présents le jour de l'enquête.

Procédures à suivre une fois arrivée dans la zone d'enquête

- + Rencontrer le chef de village (ou son représentant) afin de lui expliquer les objectifs et le déroulement de l'enquête et identifier un guide pour accompagner l'équipe ;
- + Expliquer que les enfants malnutris sévères seront référés au niveau de la structure de santé la plus proche prenant en charge la malnutrition aiguë sévère ;
- + Procéder au recensement des ménages à enquêter en suivant les instructions ;
- + Procéder à l'enquête dans tous les ménages

Procédures à suivre dans le ménage sélectionné

- + Rencontrer le chef de ménage ou son représentant et lui expliquer brièvement le but de la visite
- + Identifier les répondants : idéalement le chef du ménage et la mère des enfants.
- + Demander les carnets de vaccination, carnet de santé et les extraits de naissance des enfants âgés entre 0 et 59 mois. La date de naissance sera relevée à partir d'un document officiel (acte de naissance ou livret de famille). Lorsque la date de naissance n'est pas confirmée par un document officiel, le calendrier des événements sera utilisé.
- + Administrer dans l'ordre :
 1. Le Module Identification du ménage
 2. le module anthro femme,
 3. Le module anthro enfant (Evalue l'état nutritionnel et réfère l'enfant si nécessaire)
 4. Le module sur ANJE

-
5. le module sur les conditions de vie des ménages
 6. le module consommation alimentaire du ménage
 7. le module sur le sel iodé
 8. le module revenu et dépense
 9. le module chocs et stratégies d'adaptations.

Comportement de l'équipe vis-à-vis des personnes interrogées :

Une fois arrivée dans le village, l'équipe devra d'abord rendre visite au chef de village, et identifier les ménages à enquêter, puis les enquêter. En effet, ces ménages seront déjà préalablement identifiés. Une fois entré en contact avec la personne à interroger, l'enquêteur doit se présenter et dire le but de sa visite. Ce n'est qu'après que l'enquêteur ait expliqué l'objet de l'enquête et obtenu l'accord du chef de ménage à coopérer, qu'il peut procéder au remplissage du questionnaire. L'enquêteur ne doit jamais confier ses tâches à une personne qui n'est pas membre de l'équipe.

Il est conseillé de commencer la séance d'entretien par la définition d'un ménage car souvent certaines personnes confondent ménage et concession.

On se rappellera souvent qu'en tant qu'enquêteur, on doit observer certaines règles élémentaires de bonne conduite. En effet, on devra être prudent en accédant au domicile du ménage car ce premier contact détermine l'impression que le ménage aura de l'Agent de terrain et qui va jouer durant tout l'entretien.

En particulier, l'enquêteur devra observer les règles suivantes :

- Être dans une tenue respectable ;
- Rester courtois durant tout l'entretien ;
- Ne pas fumer dans le ménage ;
- Ne pas interrompre l'interlocuteur ;
- Laisser à l'interlocuteur le temps de répondre ;
- Éviter toute appréciation positive ou négative de ses réponses car elle peut influencer les réponses futures de l'interlocuteur ;
- Démontrer que l'on a une maîtrise parfaite du questionnaire afin de gagner la confiance de l'interlocuteur ;
- Ne pas être indiscret ;
- Ne pas exiger/donner de cadeau ni faire de promesses aux enquêtés.

Il est strictement interdit aux enquêteurs/ :

- ◆ communiquer à toute autre personne étrangère à l'opération les renseignements recueillis lors de la collecte, ou d'en faire un sujet de commentaire ;
- ◆ montrer les documents de collecte à toute autre personne étrangère à l'opération ;
- ◆ déléguer ses fonctions d'agent enquêteur à une autre personne ne faisant pas partie du dispositif d'enquête ;
- ◆ se faire accompagner et aider dans son travail par d'autres personnes sans autorisation spéciale des Superviseurs;
- ◆ demander à la population des renseignements qui ne figurent pas sur le questionnaire ;
- ◆ procéder à des activités extra-professionnelles (commerce, publicité, etc.);

-
- ◆ abandonner son travail d'agent enquêteur de collecte d'information avant de l'avoir totalement achevé.

Procédures à suivre lorsque la collecte des données est terminée dans la zone d'enquête

- + S'assurer que les ménages où il y avait des enfants absents ont été revisités ;
- + S'assurer que tout le matériel est présent ;
- + S'assurer que les questionnaires ont été bien remplis et qu'il ne manque pas de données ;
- + Retourner dans les ménages où il y a des données incomplètes, manquantes ou aberrantes (flags OMS) à la demande des superviseurs ou consultants ;
- + Saisir les nouvelles données dans le questionnaire si nécessaire ;
- + Envoyer les formulaires remplis dans le serveur ;
- + Vérifier que tous les enfants malnutris ont été référés ;
- + Réunir l'équipe pour faire un débriefing de la grappe (problèmes rencontrés, encouragements, amélioration de la qualité des données collectées,...) ;
- + Remercier le chef du village/secteur pour sa collaboration

Cas particuliers des ménages absents ou des personnes éligibles absentes au moment de la visite :

1) Si le chef de ménage, la personne capable de répondre aux questions sur le ménage et/ou des enfants de moins de cinq ans sont absents du ménage au moment de la visite, l'enquêteur doit demander aux membres du ménage qui sont présents et/ou aux voisins quand est-ce que ces personnes éligibles pour l'enquête seront de retour. Si la ou les personnes recherchées sont dans les environs, il sera alors demandé d'aller les chercher. Si elles seront de retour au cours du séjour de l'équipe dans le village, alors l'enquêteur fixera un rendez-vous et reviendra enquêter le ménage et les personnes éligibles à la date et heure fixées.

2) En milieu rural, il est possible que la plupart des ménages et des femmes soient dans les champs pendant la journée ; les ménages seront donc probablement à enquêter très tôt le matin avant le départ aux champs ou le soir après le retour des champs. Les enquêteurs doivent donc être flexibles et prêts à administrer les questionnaires dans les horaires les plus opportuns pour les ménages enquêtés.

Outils de collecte des données à utiliser lors de cette enquête

De nos jours, les outils de collecte des données pour les enquêtes connaissent une grande mutation dans le double objectif de gain de temps et de respect de l'environnement. Ainsi, des tablettes seront utilisées avec l'application SAP mobile pour la collecte des données lors de l'enquête. Ces outils offrent en effet beaucoup d'avantages dont les plus importants sont :

- la réduction de la durée de l'enquête (pas besoin de la phase de saisie des données au bureau)
- l'amélioration de la qualité des informations recueillies (programmation permettant un contrôle de cohérence automatique lors de la saisie des données par l'agent enquêteur)
- l'amélioration de la crédibilité des données collectées (La fonction GPS des tablettes permet de s'assurer que l'enquêteur est allé sur le terrain pour recueillir les données)
- l'évaluation en temps réel des équipes pendant le travail de terrain

-
- la production des résultats partiels sans attendre la fin du processus de traitement des données collectées
 - la réduction de l'effet du carbone sur l'environnement.

Consignes particulières pour l'administration et le remplissage du questionnaire

Les informations recueillies devront être fiables pour ne pas biaiser les analyses et ne pas conduire à des conclusions incohérentes avec les réalités du terrain. Le travail effectué par l'enquêteur devra être exempt de fausses informations.

a) le questionnaire étant développé sous Tablette, quelques qualités sont requises de la part de l'agent enquêteur pour une bonne utilisation de ce matériel et une saisie correcte des données (savoir manipuler l'outil informatique et ne pas avoir des problèmes de vue compte tenu de la taille de l'écran de la plupart des tablettes utilisés lors des enquêtes) ;

b) éviter les doubles comptes et les omissions (par exemple, recenser aussi bien le bébé qui vient de naître que le vieillard ou le malade dans le ménage);

c) inscrire la réponse dans la case;

d) ne pas accepter les réponses fantaisistes, illogiques, invraisemblables ou même vagues afin d'éviter de rapporter des données incohérentes;

e) ne pas poser la question, si la réponse est connue ou évidente (par exemple, s'il s'agit d'une femme qui est devant vous, ne lui demandez pas son sexe);

f) ne pas énumérer les modalités/options à l'enquêté, sauf quand c'est spécifié dans la question ;

g) l'enquêteur doit recueillir une réponse à chaque question posée ;

h) aucune section ne doit demeurer inachevée, sauf si elle n'est pas pertinente au ménage enquêté (par exemple : si le ménage n'a pas contracté de dette, on passe à la section suivante);

i) les questions doivent être posées dans l'ordre indiqué dans les différentes sections, en respectant les sauts indiqués ;

j) les abréviations ne sont pas autorisées ;

l) Se munir d'un bloc-notes pour transcrire des informations additionnelles susceptibles d'aider à une meilleure compréhension des réponses enregistrées dans le questionnaire. Ce bloc note peut aussi servir à noter les contacts utiles pour les rendez-vous et d'autres clarifications;

m) Éviter les traductions littérales des questions qui peuvent heurter la personne au regard de sa culture, son éducation et sa foi, l'enquêteur doit s'approprier du questionnaire afin de tirer la bonne information sans vexer l'enquêté;

3. **DEFINITIONS ET CONCEPTS**

Le ménage : est l'unité socio-économique de base au sein de laquelle les ressources sont produites et mises en commun aux fins de satisfaire les besoins de base sous l'autorité d'une seule et même personne, le chef de ménage. Les membres d'un ménage partagent le même repas.

Les époux polygames sont comptabilisés comme chef de ménage dans la maison de la première épouse. Chez la deuxième ou troisième épouse, l'époux est visiteur. Par conséquent, il faut considérer la deuxième ou troisième épouse comme chef de ménage.

- **La stratégie de survie ou d'adaptation** ; est l'ensemble des activités et démarches adoptées par les individus ou les ménages face à un choc, afin d'endiguer les risques de baisse de bien-être, notamment les manques de nourritures.

- **La capacité d'adaptation** : d'un ménage, d'un groupe socio-économique à une crise alimentaire est l'expression de l'efficacité des stratégies de vie et survie en période de crise alimentaire.

Saison : quand on parle de saison, on fait référence à la saison d'hivernage qui va de Mai à Octobre généralement au Sénégal

Qui est considéré comme membre du ménage ? Toute personne vivant habituellement dans le ménage. Les personnes qui ne sont pas de la «famille» mais vivant avec le ménage depuis six (6) mois au moins, ou ayant l'intention d'y vivre plus de six (6) mois, sont prises en compte. Un employé de maison, une domestique, vivant dans le logement du ménage sont à inclure dans le dit ménage s'il partage le même repas. Les personnes de la « famille » absentes depuis six (6) mois ou plus, ne sont pas prises en compte.

Le chef du ménage n'est pas forcément le plus âgé du ménage et n'est pas forcément un homme.

Une femme peut être chef de ménage, il peut s'agir :

- de femmes, célibataires, veuves, divorcées ou séparées en charge de leurs enfants ;
- de femmes (dans les ménages polygames), considérées comme chef de ménage lorsque le mari n'est pas présent ;
- de femmes dont le mari est absent pendant une longue durée (généralement au-delà de 6 mois), pour cause de migration ;

NB : En général l'époux est chef de ménage. Toutefois, s'il déclare pour une raison ou pour une autre (âge très avancé, infirmité grave, cécité, paralysie, etc.) que sa femme ou son enfant, ou toute autre personne, est chef de ménage, on s'en tient à sa déclaration. L'enquêteur doit donc demander au répondant principal (il s'agit généralement du chef du ménage) avant de commencer l'interview s'il n'y a pas d'inconvénients à ce que d'autres membres du ménage assistent ou puissent donner leur contribution pendant l'interview dans le cas où le répondant principal ne connaît pas la réponse à certaines questions (par exemple la contribution de l'épouse/s ou bien des personnes qui s'occupent de la cuisine pour répondre aux questions sur les dépenses alimentaires et la consommation alimentaire).

Anthropométrie :

Sont concernés par les mesures anthropométriques:

- ✚ les enfants de 0 à 59 mois dans tous les ménages sélectionnés
- ✚ les femmes âgées 15 à 49 ans dans tous les ménages sélectionnés

Vaccination contre rougeole, Vitamine A, Déparasitage

Cette section concerne :

- ✚ les enfants de 6 À 59 mois dans tous les ménages sélectionnés pour la Vitamine A et les enfants de 12 à 59 mois pour le déparasitage

Alimentation du nourrisson et du jeune enfant (ANJE)

Cette section concerne :

- ✚ Les Enfants de 0 à 59 mois dans tous les ménages sélectionnés.

Caractéristiques sociaux économiques, consommation alimentaire, condition de vie, revenus et dépenses, chocs et stratégies d'adaptation

- ✚ Dans tous les ménages sélectionnés

Prélèvement de sel

Concernant cette section, le prélèvement du sel doit être fait dans un ménage sur 2

- ✚ Dans 1/2 ménages sélectionnés

Echantillons de l'enquête

- ✚ Tableau II : répartition de la taille de l'échantillon par département et par milieu de résidence

Région	Département	Nombre de ménages urbains	Nombre de ménages ruraux	Total ménages échantillon	Nombre de DR urbains	Nombre de DR ruraux	Total DR
Dakar	Dakar	155	0	155	10	0	10
	Guédiawaye	120	0	120	7	0	8
	Pikine	164	0	164	10	0	10
	Rufisque	109	31	140	7	2	9
Diourbel	Diourbel	62	58	120	4	4	8
	Mbacké	16	170	186	1	11	12
	Bambey	28	202	230	2	13	14
Fatick	Fatick	27	156	183	2	10	11
	Foundiougne	43	132	175	3	8	11
	Gossas	27	155	182	2	10	11
Kaffrine	Kaffrine	34	91	125	2	6	8
	Koungheul	20	117	137	1	7	9
	Malem-Hodar	10	110	120	1	7	8
	Mbirkilane	12	138	150	1	9	9

Région	Département	Nombre de ménages urbains	Nombre de ménages ruraux	Total ménages échantillon	Nombre de DR urbains	Nombre de DR ruraux	Total DR
Kaolack	Kaolack	96	53	149	6	3	9
	Guinguinéo	37	119	156	2	7	10
	Nioro	14	113	127	1	7	8
Kédougou	Kédougou	91	129	220	6	8	14
	Salémata	25	102	127	2	6	8
	Saraya	10	165	175	1	10	11
Kolda	Kolda	63	78	141	4	5	9
	Médina Yoro Foulah	11	186	197	1	12	12
	Vélingara	60	134	194	4	8	12
Louga	Kébémér	18	142	160	1	9	10
	Louga	60	125	185	4	8	12
	Linguère	36	147	183	2	9	11
Matam	Kanel	48	144	192	3	9	12
	Matam	31	112	143	2	7	9
	Ranérou	11	168	179	1	10	11
Saint-Louis	Dagana	214	224	438	13	14	27
	Podor	84	358	442	5	22	28
	Saint-Louis	344	103	447	22	6	28
Sédhiou	Boukiling	31	147	178	2	9	11
	Goudomp	35	147	182	2	9	11
	Sédhiou	47	130	177	3	8	11
Tambacounda	Bakel	54	116	170	3	7	11
	Goudiry	15	95	110	1	6	7
	Tambacounda	66	88	154	4	6	10
	Koumpentoum	14	116	130	1	7	8
Thiès	Mbour	105	67	172	7	4	11
	Thiès	121	72	193	8	4	12
	Tivaouane	57	133	190	4	8	12
Ziguinchor	Bignona	29	141	170	2	9	11
	Oussouye	18	193	211	1	12	13
	Ziguinchor	149	29	178	9	2	11
Total		2 820	5 437	8 257	176	340	516

MODULE I : IDENTIFICATION DU MENAGE

I100 : Région

L'agent enquêteur sélectionnera le nom de la région où il opère parmi les modalités qui sont proposées sur l'écran de la tablette.

I101 : Département

Une fois la région sélectionnée, les noms des départements de ladite région s'afficheront automatiquement sur la tablette. L'enquêteur sélectionnera donc tout simplement le nom du département concerné.

I102: Commune

L'enquêteur saisi le nom de la Commune sur la tablette.

I103: village

L'agent enquêteur écrira en toute lettre le nom du village où il opère et marquera le code correspondant dans les cases prévues à cet effet.

NB : Lorsque le DR est composé de plusieurs villages ou d'un village et ses hameaux, porter le nom du village ou du hameau où l'on opère.

I104 District de recensement

L'agent enquêteur écrira en toute lettre le nom du district de recensement le plus proche

Q105 Milieu de résidence

En fonction du milieu où se trouvera l'enquêteur, il inscrira le chiffre 1 s'il s'agit du milieu urbain, 2 s'il s'agit du milieu semi urbain et 3 s'il s'agit du milieu rural.

Exemple :

Dakar...1

Autre urbain...2

Rural...3

I106 latitude, Longitude

Il s'agit pour l'enquêteur d'activer le GPS de sa tablette pour procéder à la géolocalisation du ménage enquêté.

Q107 Poste de santé

L'enquêteur inscrira en toute lettre le nom du poste de santé le plus proche

Q108 Grappe numéro

Dans cette section, l'enquêteur inscrira le numéro de grappe

Q109 Equipe numéro

Dans cette section, l'enquêteur inscrira le numéro de l'équipe

Q110 Numéro du ménage

Dans cette section, l'enquêteur inscrira le numéro de ménage.

Q111 Prénom Nom du répondant

Dans cette section, l'enquêteur inscrira le nom du répondant

Q112 Statut du Répondant

Dans cette section, l'enquêteur inscrira le chiffre 1 si le répondant est le chef de ménage, 2 si le répondant est l'épouse du chef de ménage, 3 si enfant ou 4 si c'est un autre membre.

Exemple :

Chef de ménage ...1

Épouse du CM2

Enfant du CM ...3

Autre membre...4

Q113 Prénom et nom du chef de ménage

Dans cette section, l'enquêteur inscrira le nom et le prénom du chef de ménage

Q114 Téléphone du ménage

L'agent enquêteur peut demander un contact téléphonique au chef de ménage ou un membre du ménage en cas de besoin de clarifications et inscrire le (s) numéro (s) de téléphone dans la case prévue.

Q115 enquêteur

Dans cette section, l'enquêteur inscrira son Nom et prénom

Q116 superviseur

Dans cette section, l'enquêteur inscrira le Nom et prénom des Superviseurs

Q117 Sexe du chef de ménage

Inscrire le code correspondant à la réponse dans la case prévue à cet effet:

- 1 si le chef du ménage concerné est de sexe masculin ;
- 2 s'il est de sexe féminin.

Exemple :

Masculin...1

Féminin...2

Q118 Age du chef de ménage

Dans cette section l'enquêteur inscrira l'Age du chef de ménage, au cas où celui-ci ne s'aurait pas son Age, prière de mettre Zéro (0)

Q119 Nationalité

Dans cette section, l'enquêteur inscrira la nationalité du chef de ménage suivant l'ordre ci-dessous.

Exemple :

Sénégalaise...1

Ouest africaine...2

Autre africaine...3

Autre nationalité...4

Q120 Ethnie du chef de ménage :

Inscrire l'ethnie du chef de ménage suivant le model ci-dessous

Exemple :

Wolof/Lébou ...1

Sérère ...2

Peulh...3

Toucouleur...4

Diola...5

Mandingue/Socé...6

Bambara ...7

Sarakolé/soninké...8

Mandingue...9

Autre à préciser...10

Q121 Statut matrimonial du chef de ménage

L'enquêteur inscrira le chiffre 1 si le chef du ménage est marié monogame, 2 si polygame, 3 si divorcé, 4 si célibataire et 5 si autre à préciser.

Exemple :

Marié(e) monogame...1

Marié(e) polygame ...2

Divorcé(e)/veuf (ve) ...3

Célibataire...4

Autre à préciser...5

Q122 Niveau d'instruction le plus élevé du chef de ménage

L'enquêteur renseignera cette case selon le model ci-dessous

Exemple :

Aucun...0

Elémentaire...1

Moyen/Secondaire...2

Supérieur...3

Alphabétisé en langue locale...4

Coranique uniquement...5

Q123 Diplôme le plus élevé

Il s'agit de préciser le niveau de diplôme le plus élevé parmi les diplômes obtenu par l'enquêté.

L'enquêteur renseignera cette case selon le model ci-dessous

Exemple :

Aucun...0

Certificat d'études élémentaires...1

Brevet de fin d'études moyennes...2

Baccalauréat...3

Licence ...4

Master 1...5

Master 2...6

Doctorat (PHD)...7

Q124 Le chef de ménage souffre-t-il de maladie chronique ?

Cette section consiste à demander à l'enquêté, s'il souffre d'une maladie qu'il traîne depuis un long moment. L'enquêteur renseignera cette case selon le model ci-dessous

Exemple :

Aucune maladie chronique...0

Diabète...1

Hyper/hypotension...2

Drépanocytose...3

Tuberculose...4

Cancer...5

Insuffisance rénale ...6

Autre à préciser...7

Q125 Le chef de ménage souffre-t-il de handicap ?

Cette section consiste à demander au répondant s'il souffre d'un handicap. L'enquêteur renseignera cette case selon le model ci-dessous.

Exemple :

Aucun handicap...0

Paralysie du membre/amputation...1

Cécité...2

Surdité...3

Difficulté de parler...4

Handicap mental...5

Autre à préciser...6

NB : Eviter des poser des questions qui risque de froisser votre interlocuteur. Ne pas demander au chef de ménage s'il est sourd ou s'il a un handicap mental alors que physiquement il ne l'est pas.

Q126 Religion du chef de ménage

Cette section consiste à renseigner la religion du Chef de ménage.

Q127 Catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage

Cette section consiste à préciser si le chef de ménage est un indépendant agricole (exploitants agricoles.), un indépendant non agricole (tels que les artisans-commerçants, les auto-entrepreneurs...), un employeur secteur formel (cabinet d'étude, société ou entreprise ou tout autre structure déclarée et disposant des documents légaux), un Employeur secteur informel (soudeur, cabine téléphonique ...) un salarié du secteur privé ou du secteur public.

Q128 Taille du ménage

Cette section consiste à renseigner le nombre de personne Masculin et Féminin par tranche d'Age : 0 – 5 mois, 6 – 59 mois et 5 ans et plus. La seconde section consiste à préciser le nombre de Femmes enceintes, Femmes allaitantes, Femmes en âge de reproduction (15 – 49 ans), Handicapés physiques, Handicapés mentaux.

MODULE 2 : Condition de Vie du Ménage

Q200 : Type d'habitat du quartier résidentiel du ménage

L'enquêteur demande au répondant si l'habitat du quartier est non loti, ou partiellement loti ou loti c'est-à-dire si les routes sont tracées, les parcelles sont délimitées, les infrastructures et équipement de base (école, centre de santé) sont installées, le quartier dispose de l'eau de de l'électricité...

Q201 Statut d'occupation du logement du ménage

L'enquêteur demande au répondant le statut d'occupation du logement du ménage (propriétaire, locataire, colocationnaire,...) selon les rubriques proposées dans le questionnaire.

Q202 Nombre de pièces du logement du ménage

Demander à l'enquêté le nombre de pièce du logement du ménage (ne comptabilisé que les chambres a couché et le salon. Ne pas comptabilisé les salles de bain et la cuisine, les magasins de stockage...)

Q203 : Type d'habitat

Demander à l'enquêté le type d'habitat, en fonction des rubriques proposées dans le questionnaire

Q204 : Principal composant du sol des habitats du ménage

Demander à l'enquêté le principal composant du sol des habitats, en fonction des rubriques proposées dans le questionnaire (choisir le composant le plus dominant au cas où l'habitat dispose de plusieurs composants)

Q205 : Type de toilettes utilisé par le ménage ?

Demander au répondant le type de toilette utilisé par le ménage (latrine, latrine traditionnelle à fausse...) selon les rubriques proposées dans le questionnaire

Q206 : Revêtement du toit

Demander au répondant le revêtement du toit (béton, paille...) selon les rubriques proposées dans le questionnaire

Q207 : Principale source d'énergie pour la cuisson

Demander au répondant la principale source d'énergie utilisée par le ménage pour la cuisson (charbon, Gaz...) selon les rubriques proposées dans le questionnaire

Q208 : Principale source d'éclairage

Demander au répondant la principale source d'éclairage

Q209 Principale source d'eau de boisson

Demander au répondant la principale source d'eau de boisson utilisée par le ménage, selon les rubriques proposées dans le questionnaire.

Q210 : Principal mode d'évacuation des déchets solides

Demander au répondant le principal mode d'évacuation des ordures du ménage

Q211 : Principal mode d'évacuation des eaux usées

Demander au répondant le principal mode d'évacuation des eaux usées du ménage

Q212 : Principal mode d'évacuation des boues de vidange

Demander au répondant le principal mode d'évacuation des boues de vidange du ménage

Q213 Les biens fonctionnels du ménage

En fonction des rubriques de biens proposés dans le questionnaire, demander au répondant le nombre bien de ce bien dont il dispose et marquée sa réponse dans la case nombre, s'il ne possède pas un bien, marquer Zéro (0)

Q214 Le ménage a-t-il pratiqué l'agriculture au sens strict pendant la campagne 2017/2018 ?

Demander au répondant si le ménage a pratiqué l'agriculture pendant la campagne 2017 – 2018

Q215 Sinon, pourquoi ?

Si le ménage n'a pas pratiqué l'agriculture durant la campagne 2017 – 2018, alors lui demander la raison

Q216 : Si oui, quel est le principal mode d'accès à la terre ?

Si oui, demander à l'enquêté le principal mode d'acquisition de la terre

Q217 : Les cultures pratiquées pendant la campagne 2017/2018

Demander à l'enquêté la superficie emblavée en ha et la production en KG des cultures pratiquées pendant la campagne 2017 – 2018, selon les spéculations proposées dans le questionnaire

Q218 : Principal mode d'acquisition des intrants

Demander à l'enquêté le principal mode d'acquisition des intrants par spéculation.

Q219 : Connaissez-vous l'assurance agricole ?

Demander au répondant s'il connaît l'assurance agricole

Q220 : Si oui, un membre du ménage a-t-il souscrit à une assurance agricole ?

Si oui, Demander au répondant si un membre du ménage a souscrit à l'assurance agricole

Q221 : Si non, Pourquoi ?

Si aucun membre du ménage n'a souscrit à l'assurance agricole alors demandé la raison, le pourquoi.

Q222 : Si oui, un membre du ménage avait-il une fois bénéficié d'un versement d'une compagnie d'assurance ?

Demander au répondant si un membre du ménage a une fois bénéficié d'une compagnie d'assurance.

Q223 : Quel est le montant perçu ?

Si oui, demander au répondant le montant perçu.

Q224 : Le ménage pratique-t-il l'élevage ?

Demander au répondant si le ménage pratique l'élevage

Q225 : Si oui, précisez le nombre d'espèces élevées

Demander au répondant le nombre d'espèce élevé, ensuite renseigné pour chaque espèce élevé le nombre de tête de bétail et le nombre de femelle reproductrice parmi ses têtes de bétail par espèce.

Q226 : Le ménage pratique-t-il la pêche ?

Demander au répondant si Le ménage pratique l'élevage

Q227 : Sinon, pourquoi ?

Si non, demander la raison

Q228 : Si oui, précisez les types de pêche pratiqués

Si Oui, précisez les types de pêches pratiquées, la production au cours des 30 derniers jours et le montant total rapporté

Q229 : Le ménage exploite-t-il des ressources forestières ?

Demander au répondant si Le ménage exploite les ressources forestières

Q230 Sinon, pourquoi ?

Si le répondant dit Non, alors lui demander la raison

Q231 : Si oui, précisez les ressources exploitées

Si Oui, précisez les types de ressources exploitées, la production au cours des 30 derniers jours et le montant total rapporté

Q232 : Au cours des 12 derniers mois, le ménage a-t-il bénéficié d'une assistance alimentaire ?

Demander au répondant si au cours des 12 derniers mois, le ménage a bénéficié d'une assistance alimentaire. En fonction des types d'assistance proposés dans le questionnaire, demander au répondant le montant global ou la quantité globale de l'assistance reçue.

MODULE 3 : CONSOMMATION ALIMENTAIRE

Q300 : Au cours des 12 derniers mois :

Pour chaque question de cette rubrique, insister sur le rappel des 12 derniers mois et toujours rapporté la question à l'accès économique des ménages (le pouvoir d'achat).

Q301 : Combien d'enfants du ménage mangent à une cantine scolaire ?

Il s'agit de demander à l'enquêteur le nombre d'enfant du ménage qui mange à une cantine scolaire.

Q302. S'il n'y a pas d'enfant qui mange à une cantine scolaire, pourquoi ?

Si le répondant dit Non, qu'il n'Ya pas d'enfant qui mange à une cantine scolaire, veiller lui demander le pourquoi ?

Q303 Actuellement le ménage dispose-t-il de stocks alimentaires pour chacune des céréales suivantes

Il s'agit de savoir si le ménage dispose de stocks de céréales au passage de l'enquêteur (mil, sorgho, maïs, riz, blé, fonio). Inscire le code :

- 1 si le ménage dispose de stocks alors précisé la quantité
- 0 si non.

Q304 :

Q304.1. Combien de jours durant les 7 derniers jours, les membres de votre ménage ont consommé les aliments suivants et comment ces aliments ont été acquis ?

(Utilisez les codes à droite, écrire 0 pour les produits non consommés les 7 derniers jours et si nécessaire noter la source des aliments)

L'enquêteur demandera au répondant principal de compter le nombre de jours durant la semaine pendant lesquels l'aliment est apparu dans son bol alimentaire que ce soit sous la forme de condiment ou de denrée de base du repas. Il portera le nombre dans la case prévue à cette question (ce nombre varie de 0 à 7, 0 si l'aliment n'a pas été consommé au cours des 7 derniers jours). La viande, le poisson et les fruits de mer consommés en petites quantités seront considérés comme condiments. Il en est de même du lait utilisé pour le café ou le thé.

Q304.2. Quelle est la principale source de ces aliments consommés ?

Pour chaque aliment consommé durant les 7 derniers jours précédant l'enquête, l'enquêteur demandera au répondant principal son origine. C'est-à-dire si l'aliment provient de sa production ou s'il a été acheté

ou s'il a été reçu comme aide ou s'il est un produit de cueillette, etc. Le code de la source correspondant à la réponse du répondant principal sera porté dans la case prévue à cet effet.

Q305. Questionnaire de Diversité alimentaire au niveau ménages (rappel des 7 derniers jours)

Enumérer l'ensemble des aliments consommés par le ménage du petit déjeuner au dîner durant les 7 derniers jours. Listé tous les ingrédients dans le moindre détail utilisé lors de la préparation des plats

MODULE 4: REVENUS ET DEPENSES DU MENAGE

4.1: REVENUS

Q400 : Principale source de revenus du ménage

L'enquêteur demande aux répondants de préciser leur principale source de revenu. Si possible, cité quelques sources de revenu pour permettre à l'enquêté de se retrouver plus facilement.

Q401. Qui était le principal pourvoyeur de ressources du ménage en 2017 ?

L'enquêteur demande à l'enquêté de préciser le statut de la personne qui prend en charge le ménage.

Q402. Quelle est la catégorie socioprofessionnelle du principal pourvoyeur du ménage ?

L'enquêteur demande au répondant la catégorie socioprofessionnelle de la personne en charge du ménage pourvoyeur du ménage

Q403 : Au cours des 30 derniers jours, quel est le montant total des revenus du ménage

Demander au répondant principal le montant total de revenu du ménage au cours des 30 derniers jours.

Q404 : Au cours des 30 derniers jours, quel est le montant provenant de chaque source de revenus

Demander au répondant le montant selon la provenance par source de revenu.

4.2 : DÉPENSES

Les informations recherchées concernent les dépenses effectuées par le ménage, au cours des 30 derniers jours, pour l'acquisition des produits et services. Pour chaque produit ou service, poser la question pour avoir une estimation du montant dépensé et inscrire le montant correspondant dans les cases de la ligne appropriée. L'estimation du montant dépensé pour un produit ou service devra prendre en compte la valeur monétaire des achats au comptant (cash/espèces et les achats faits à crédit).

NB : Les dépenses effectuées avant les 30 derniers jours précédant l'enquête ne sont pas concernés.

Exemple d'évaluation des dépenses d'un ménage pour un produit donné (le riz par exemple) :

Au cours des 30 derniers jours, le ménage a acheté 20kg de riz au comptant et 10kg de riz à crédit. En supposant qu'un kilo de riz coûte 400 francs CFA, il en découlera l'estimation suivante pour ce poste de dépense :

Achats cash : $20 \times 400 = 8.000$ francs CFA

Achat à crédit : $10 \times 400 = 4.000$ francs CFA

NB : L'enquêteur doit poser la question pour tous les produits. Les emprunts d'argent et de denrées alimentaires ne sont pris en compte dans cette partie.

MODULE 5 : CHOCS ET STRATEGIES D'ADAPTATIONS

5.1 : CHOCS

Q500 Au cours des 30 derniers jours, le ménage s'est-il confronté à un ou plusieurs chocs ?

Cette section consiste à demander au chef de ménage si le ménage a été confronté à un ou plusieurs chocs Au cours des 30 derniers jours et Qu'est-ce qui a été fait pour faire face au choc.

Il s'agit de d'inscrire un oui ou un non selon la réponse du répondant au type de choc confronté et de dire ce qui a été fait pour faire face dans la colonne suivante.

Q501 : Au cours des 12 derniers mois, un membre du ménage a-t-il eu un problème de santé ? (s'il y a plusieurs cas, prendre le plus sérieux)

Dans cette section il s'agit simplement de demander si un membre du ménage a eu un problème de santé au cours des 12 derniers mois. Marquer un OUI ou un NON comme réponse selon la réponse du répondant.

Q502 : Si oui, préciser le problème de santé le plus sérieux

Il s'agit de préciser parmi ces problèmes de santé énumérer dans le questionnaire, celui dont souffre un membre du ménage. Si le ménage souffre d'une autre maladie non recensé dans le questionnaire alors veuillez le préciser.

- Maux d'organes (tête, gorge, oreille, jambes, bras, ventre, etc.), Diarrhée, Vomissements, Fièvre, Perte de connaissance, Blessures, Parasites, Problèmes de peau, **Autres à préciser.**

Q503 Ce membre est-il allé se consulter ?

Demander au répondant si ce membre est allé se faire consulter.

Le répondant répond juste par OUI ou NON.

Q504 Si non, pourquoi ?

Au cas où le répondant dit NON, alors lui demandé la raison parmi les quelques raisons proposées dans le questionnaire. Si le répondant a une autre raison que celles proposées, alors il faudrait préciser ça dans la partie Autres raisons.

Q505 Si oui, quel est le lieu ?

Si la réponse du répondant est un OUI, alors lui demander le lieu de consultation.

Q506 A quelle distance se situe le lieu de traitement ?

Préciser la distance entre le lieu de résidence du répondant et le lieu de consultation en fonction des distances proposées dans le questionnaire.

Q507 Combien de temps faut-il pour se rendre à ce lieu à pied?

(En minutes)

Il s'agit de demander au répondant le temps qu'il faut en minute pour arriver au lieu de consultation à pied.

Q508 Le problème de santé est-il résolu ?

Demander au répondant si le problème de santé est résolu, s'il est déjà guéri, ou s'il suit toujours le traitement ou qu'il a abandonné le traitement. Choisir une réponse correspondante en fonction des rubriques proposées dans le questionnaire.

Exemple :

Non, je suis toujours sous traitement

Non, mais j'ai abandonné le traitement

Oui

Q509 Un des membres du ménage est-il membre d'une association ?

Dans cette section il s'agit de demander au répondant si un membre du ménage fait partie d'une association. Proposer quelques exemples d'association au répondant pour lui aider à cerner la question si possible. La réponse du répondant doit juste un OUI ou NON.

Q510, Q510.1 et Q510.2 : Type association, appartenance, Le ménage peut-il compter sur cette association en cas de nécessité :

Cette section consiste à lire les types d'associations et de demander à l'enquêté de répondre par un OUI ou par un Non si le membre du ménage appartient à ces associations et de répondre par OUI ou Non si le ménage peut compter sur cette association en cas de nécessité

5.2: STRATEGIES D'ADAPTATION

Q511. Au cours des 7 derniers jours, le ménage a-t-il eu à recourir à l'une des stratégies suivantes à cause de difficultés alimentaires :(lister les stratégies une à une. Si la stratégie n'est pas adoptée, inscrire 0 au nombre de jour).

Pour chacune des stratégies listées, inscrire dans la case correspondante le nombre de jours où le ménage a eu recours à ces stratégies au cours des 7 derniers jours précédant l'enquête. Par exemple :

- si le ménage n'a pas eu recours à une stratégie donnée au cours de sept (7) derniers jours précédant l'enquête, (aucun jour), inscrire **0** ;
- si le ménage a eu recours à une stratégie donnée **un seul jour** au cours de sept (7) derniers jours précédant l'enquête, (quel que soit le nombre de fois dans la journée), inscrire **1** ;
- si le ménage a eu recours à une stratégie donnée **deux jours** au cours des sept (7) derniers jours précédant l'enquête (quel que soit le nombre de fois dans une journée), inscrire **2** ;
- et, ainsi de suite.

NB : Il ne s'agit pas d'inscrire le numéro de la stratégie adoptée, mais combien de jours de la semaine la stratégie a été adoptée, le nombre à inscrire varie donc entre 0 et 7.

Q512 : Au cours des 30 derniers jours, le ménage a-t-il eu à recourir à l'une des stratégies suivantes à cause de difficultés alimentaires

Il s'agit de savoir si le ménage a eu à faire recours aux stratégies listées pour faire face à un problème alimentaire au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête. Inscrire :

1. Oui
2. Non, ce n'est pas nécessaire
3. Non, j'ai déjà utilisé cette stratégie sans succès

M04. Si le ménage va enregistrer une production agricole 2018 inférieure à celle de l'hivernage 2017, quelles nouvelles stratégies le ménage envisage-t-il d'adopter pendant la prochaine saison sèche?

Le ménage va répondre par oui ou par non s'il envisage d'adopter une des stratégies de la liste au cas où il va enregistrer une production agricole 2018 inférieure à 2017.

MODULE 6, 7, 8 et 9 (NUTRITION)

Questionnaire anthropométrique

Remplir l'entête du questionnaire

Cocher la région correspondante, saisir le numéro de la région, de la ZD, de la grappe, du ménage et de l'équipe. Ne pas inscrire le numéro donné au ménage lors du recensement.

Sexe

Cocher sur masculin ou féminin.

L'âge

L'âge sera estimé en mois à moins que la date de naissance précise soit disponible sur un document officiel (acte de naissance ou livret de famille). Lorsque la date de naissance n'est pas confirmée par une preuve officielle, le calendrier des événements devra être utilisé. Le calendrier des événements locaux comprend les dates d'éligibilité (en mois) des enfants à enquêter, afin de permettre la détermination de l'âge. Le calendrier sera composé d'événements saisonniers tels que le début ou la fin de la saison des pluies, le début ou la fin des récoltes, ainsi que les dates des fêtes religieuses, les événements nationaux et locaux.

Seront inclus dans l'enquête tous les enfants âgés de 0 à 59 mois, c'est-à-dire les enfants nés entre Janvier 2014 et Janvier 2019.

Le critère âge sera préféré au critère de taille pour l'inclusion des enfants. L'âge des femmes en âge de procréer sera exprimé en nombre d'années révolues dans le questionnaire.

Utilisation du calendrier des évènements ?

Utiliser une série de questions formulées ainsi :

<Nom> est-il/elle né(e) avant ou après <évènement> ?

Choisir les évènements dans la colonne la plus appropriée du calendrier pour réduire l'intervalle à chaque question.

Lorsque la mère connaît l'âge en années :

→ Convertissez l'âge en mois et posez des questions sur les circonstances qui ont entouré la naissance de l'enfant sur le calendrier, s'il y a un évènement particulier (Ex : fin du ramadan) proche de la naissance de l'enfant, demandez à la mère si l'enfant est né avant ou après cet évènement.

→ Demandez pendant quelle saison est né l'enfant (Ex : pluies, chaleur, froid,...).

(Exemple, le début de la saison des pluies)

Lorsque la mère connaît la date de naissance de l'enfant mais n'a pas de document officiel pour la justifier :

→ localisez la date sur le calendrier

→ posez des questions à la mère sur les événements qui ont entouré la naissance de l'enfant (fête, saison,...) pour estimer l'âge en mois effectif.

Lorsque la mère ne connaît ni l'âge, ni la date de naissance :

→ utilisez les événements notés sur le calendrier pour l'aider à se souvenir des circonstances de la naissance de son enfant et estimer l'âge en mois

→ demandez à la mère si elle se rappelle de la période ou d'un événement lors de l'accouchement

→ posez une série de questions selon ses différentes réponses afin de localiser le mois et l'année de naissance

Comparer l'enfant enquêté à un autre enfant dont l'âge est connu ou la date de naissance est bien établie

→ cherchez un enfant d'âge probablement similaire dans l'entourage

→ déterminez l'âge de l'autre enfant

→ estimez la différence d'âge entre les deux enfants en se servant du calendrier et en déduire l'âge de l'enfant enquêté

→ Idem si c'est la date de naissance qui est connue chez un enfant de référence.

Erreurs fréquentes

Les erreurs d'estimation de l'âge en mois les plus communes sont :

- ✚ Des erreurs de + ou - 12 mois qui correspondent à une erreur dans l'année de naissance.
- ✚ Une surestimation des multiples de 12 (12, 24, 36, 48 mois), correspondant à la conversion de l'âge en année sans affinage de l'estimation.

Ces erreurs ne peuvent pas être détectées lors de la saisie des données anthropométriques alors qu'elles vont en affecter la qualité au moment de l'analyse. Il est donc important d'estimer l'âge en mois avec beaucoup de soin.

Instructions générales sur l'anthropométrie

Mesure du poids

Le poids sera mesuré avec une précision de 100 g grâce à des balances électroniques à piles. Un poids standard sera utilisé pour tarer les balances chaque matin d'enquête, une fois arrivé sur le terrain. L'enfant sera complètement déshabillé et pesé nu. Toujours mesurer le poids avant la taille.

Il est important de toujours expliquer à la mère les procédures de la mesure du poids. Faire une démonstration de la mesure du poids pour former la mère à la prise de mesure. Demander à la mère l'autorisation de déshabiller l'enfant.

Elle sera utilisée de deux manières différentes :

-
1. Les enfants âgés seront pesés en montant sur la balance pèse-personne directement.
 2. Les bébés et les jeunes enfants seront pesés tenus dans les bras de leur mère ou de l'assistant mesureur. Cette seconde manière de peser est appelée « double pesée ».

Préparation et utilisation de la balance pèse-personne à pile

1. Placer la balance sur la planchette en bois, elle-même posée sur une surface dure, plane et horizontale. Des surfaces molles ou irrégulières peuvent provoquer de légères erreurs dans la pesée.
2. Activer l'alimentation électrique en appuyant sur « ON » placé à droite de l'écran d'affichage.
3. Sur l'écran d'affichage apparaissent successivement « SECA », « 8.8.8.8.8 » puis « 0.0 ». Attendez que l'écran affiche « 0.0 » pour installer l'enfant sur la balance.
4. Installez l'enfant entièrement nu au centre de la balance. Il ne doit pas bouger.
5. Lire la mesure lorsque les chiffres se sont stabilisés, à haute voix, avant que le chef d'équipe la répète et l'inscrive sur le questionnaire.

Double pesée

Il s'agit de la pesée d'un nourrisson ou d'un jeune enfant tenu dans les bras de sa mère ou de l'assistant-mesureur (pesée avec tarage)

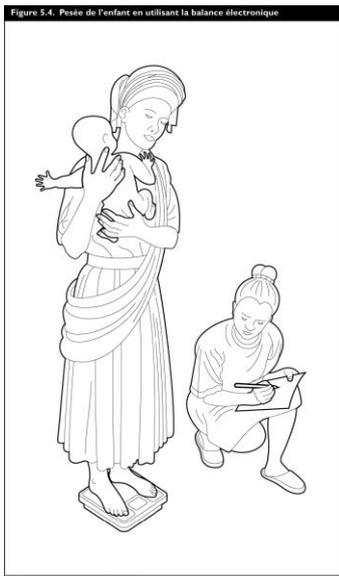
1. Placer la balance sur la planchette en bois, elle-même posée sur une surface dure, plane et horizontale. Des surfaces molles ou irrégulières peuvent provoquer de légères erreurs dans la pesée.
2. Activer l'alimentation électrique en positionnant l'interrupteur dans le compartiment à piles sur « ON ».
3. La balance est équipée d'un détecteur de mouvement. Placez le pied (sans les chaussures) sur le plateau pour que la balance s'allume.
4. Sur l'écran d'affichage apparaissent successivement « SECA », « 8.8.8.8.8 » puis « 0.0 ». Attendez que l'écran affiche « 0.0 » pour demander à la mère ou à l'assistant de monter sur la balance pèse-personne. La personne pesée doit se tenir immobile sur le pèse-personne. Le poids de la mère ou de l'assistant est affiché sur l'écran dans les deux secondes qui suivent.



5. Alors que l'assistant ou la mère se tient sur le pèse-personne, appuyez une fois sur le bouton « 2 in 1 » (bouton situé à côté de l'écran de lecture). L'écran affichera « 0.0 ». La balance absorbe le poids de la mère ou de l'assistant et s'est préparée à ne peser que le bébé.
6. L'assistant ou la mère doit continuer à rester sur la balance et le mesureur va lui tendre son enfant (entièrement nu) qu'elle doit le prendre dans son bras contre son épaule.

7. L'enfant doit être maintenu de manière à ce qu'il soit immobile pendant au moins 3 secondes pour que le poids affiché soit le bon. Seul le poids du bébé est affiché à l'écran.

8. Lire la mesure lorsque les chiffres se sont stabilisés, à haute voix, avant que le chef d'équipe la répète et l'inscrive sur le questionnaire.



Double pesée : Remarques importantes

- ✚ Toujours expliquer la procédure à la mère. Ne pas hésiter à faire des démonstrations.
- ✚ Le poids de la personne qui tiendra l'enfant doit être affiché (et ensuite taré) avant que l'enfant ne le lui soit donné pour la pesée.
- ✚ Seule la personne dont le poids a été taré doit tenir l'enfant pour la pesée.
- ✚ La tare peut être désactivée en appuyant sur la touche bleue « mère-enfant » située à côté de l'écran de lecture ou en attendant que la balance pèse-personne se mette automatiquement hors tension.

Précautions d'utilisation de la balance

Manier la balance avec soin:

- ✓ Ne pas laisser tomber, ni heurter la balance pèse-personne.
- ✓ Ne pas peser des charges supérieures à 150 kg.
- ✓ Protéger la balance de l'excès d'humidité.

Pour nettoyer la balance, passer un chiffon humide sur la surface. Ne jamais plonger la balance dans l'eau.

A la fin de la journée ou entre chaque déplacement assez long, veuillez penser à mettre l'interrupteur de la balance sur "OFF" afin d'économiser les piles.

❖ Mesure de la taille

Il faut deux personnes expérimentées (une équipe en binôme) pour mesurer la taille d'un enfant, en position debout ou couchée. Le mesureur maintient l'enfant dans la bonne position et lit la mesure ; l'assistant aide le mesureur à maintenir l'enfant.

Positionnement de la toise et de la balance

Commencer par repérer les endroits où l'on peut installer la toise et poser la balance. Choisir ces deux endroits avec soin. Il est préférable d'effectuer les mesures à l'extérieur pendant la journée. Mais si l'on est gêné par les regards indiscrets, on peut être mieux installé à l'intérieur pour effectuer les mesures. Dans ce cas, s'assurer que l'endroit est suffisamment bien éclairé.

Mesure de la taille en position couchée ou en position debout

L'enfant sera mesuré en position couchée lorsqu'il a une taille est inférieure à 87 cm et en position debout lorsqu'il a une taille supérieure ou égale à 87 cm

Ne mesurer et peser qu'un seul enfant à la fois

Lorsqu'il y a dans un ménage plusieurs enfants éligibles à mesurer, il faut tous les mesurer. Il est conseillé de mesurer l'enfant le moins difficile en premier (le plus âgé ou le plus en confiance).

Utiliser le prénom de chaque enfant et insister pour avoir à proximité la mère ou l'accompagnante de l'enfant pour identifier les enfants et aider pendant les mesures.

Terminer avec toutes les mesures pour un enfant avant de passer au suivant afin d'éviter les erreurs de remplissage, par exemple en écrivant les mesures d'un enfant sur le questionnaire concernant un autre enfant.

Dès que les mesures dans un ménage sont terminées, remettre immédiatement la balance dans son sac protecteur.

Maintenir l'enfant

Quand on prend les mesures d'un enfant, il faut le maintenir immobile, tranquille et calme. Il ne faut pas sous-estimer la force et la mobilité d'un enfant, même très jeune. Etre ferme avec les enfants, et avoir en même temps de la douceur. Faire preuve de calme et de confiance, il en ira de même pour la mère et l'enfant. Quand un enfant est en contact avec un appareil de mesure, il doit être maintenu de façon à ne pas risquer de trébucher ou de tomber. Il ne faut jamais laisser un enfant seul avec un appareil de mesure.

Ne pas effrayer l'enfant

Expliquer à la mère et, si possible à l'enfant la procédure. Eviter une éventuelle résistance de leur part en calmant leurs craintes et en leur causant le minimum de désagrément. Il faut s'assurer que l'enfant (ou sa mère) n'est pas bouleversé au point qu'il faille arrêter les mesures. Ne jamais oublier qu'un jeune enfant est souvent peu coopératif, qu'il a tendance à pleurer, crier, donner des coups de pieds et parfois mordre. Si un enfant est vraiment perturbé ou qu'il fait une crise de larmes, le calmer ou le redonner à sa mère un moment avant de poursuivre les mesures.

Eviter de prendre les mesures si la mère s’y oppose, si l’enfant est trop malade ou trop perturbé ou si l’enfant est atteint d’une malformation qui gêne la mesure au risque de donner des mesures erronées.

Précautions nécessaires

Lorsque l’on prend les mesures d’un enfant, ne pas conserver d’objet à la main et retirer les crayons de la bouche, des cheveux ou des poches pour ne pas risquer de blesser l’enfant. Avoir les ongles courts. Avant de travailler, retirer les bijoux (bague, montre,...) qui peuvent gêner pendant le travail. Ne pas fumer pendant le travail, ni dans la maison enquêtée.

Il faut se perfectionner sans arrêt

Un mesureur devient qualifié s’il cherche constamment à se perfectionner et s’il se conforme exactement aux procédures à suivre en opérant chaque fois de la même façon. La qualité et vitesse s’amélioreront avec la pratique.

Pendant l’enquête un grand nombre d’enfants est mesuré. Ne jamais prendre les choses à la légère même si les opérations à effectuer peuvent paraître simples et répétitives. Il est facile de faire des erreurs lorsqu’on n’est pas soigneux. Ne sauter aucune des étapes prescrites. Se concentrer sur ce que l’on fait.

Mesure de la taille

La taille sera mesurée à l’aide d’une toise graduée en centimètre, avec une précision au millimètre près. Les enfants avec une taille inférieure à 87 cm seront mesurés couchés sur la toise horizontalement placée alors que ceux mesurent 87 cm et plus seront mesurés debout sur la toise verticalement placée.

Il est important de toujours expliquer à la mère les procédures de la mesure de la taille.

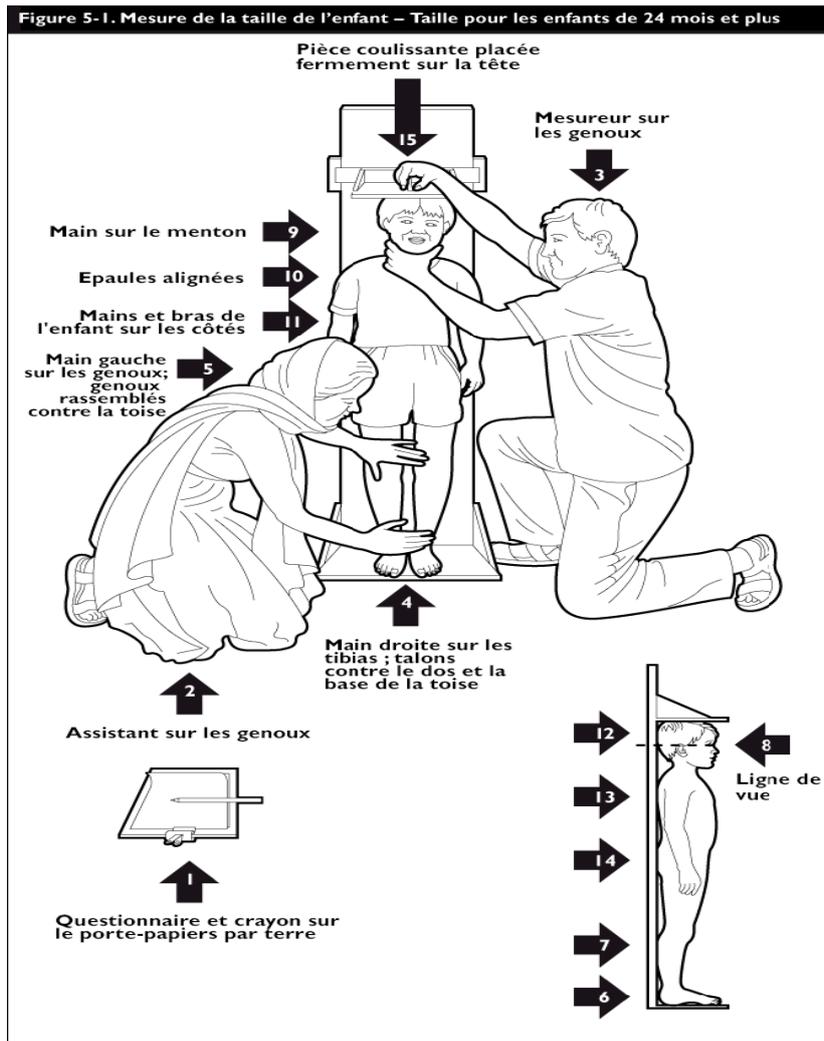
La taille en position debout

1. **Mesureur ou Assistant** : Placez la toise sur une surface plane et verticale. La toise peut être mise contre un mur, une table, un arbre, un escalier, etc. ou être retenue par une troisième personne (un membre du ménage). Vérifiez que la toise ne bouge pas ;
2. **Mesureur ou Assistant** : Expliquez la procédure à la mère. Demandez à la mère de retirer les chaussures de l’enfant et d’enlever tout ce qui pourrait interférer avec la mesure de la taille (foulard, chapeau, coiffure). Demandez-lui d’emmener l’enfant vers la toise et de se mettre à genoux devant l’enfant ;
3. **Assistant** : Mettez-vous à genoux à la droite de l’enfant (Flèche 2) ;
4. **Mesureur** : Mettez-vous sur votre genou droit à gauche de l’enfant (Flèche 3).
5. **Assistant** : Rassemblez les pieds de l’enfant au centre de la toise. Les talons doivent toucher le dos de la toise Mettez votre main droite juste au-dessus des chevilles de l’enfant, sur les tibias (Flèche 4) et votre main gauche sur les genoux de l’enfant (Flèche 5). Vérifiez que les jambes de l’enfant sont droites et que les talons et les mollets sont contre la toise (Flèches 6 et 7). Indiquez au mesureur lorsque vous avez terminé de positionner les pieds et les jambes.
6. **Mesureur** : Dites à l’enfant de regarder droit devant lui, en direction de sa mère (la mère devrait se trouver devant l’enfant). Vérifiez que la ligne de vue de l’enfant est parallèle au sol (Flèche 8). Mettez votre main gauche ouverte sous le menton de l’enfant. Fermez graduellement votre main (Flèche 9).
7. Ne couvrez pas la bouche ou les oreilles de l’enfant. Vérifiez que les épaules sont au même niveau (Flèche 10), que les bras sont le long du corps (Flèche 11) et que la tête, les omoplates

et les fesses se trouvent contre la toise (Flèche 12, 13 et 14). Avec votre main droite, faites descendre le curseur (la pièce coulissante) sur la tête de l'enfant. Vérifiez que vous poussez sur les cheveux de l'enfant (Flèche 15).

8. **Mesureur et Assistant** : Vérifiez la position de l'enfant (Flèches 1 à 15). Répétez certaines étapes si nécessaire.
9. **Mesureur** : Lorsque la position de l'enfant est correcte, lisez à haute voix la mesure de la taille avec une précision d'un millimètre (Ex : 98,7 cm).

La communication entre les deux mesureurs est importante pour faire une bonne mesure.



Source : How to Weigh and Measure Children : Assessing the Nutritional Status of Young Children, Nations Unies, 1986.

Mesure de la taille en position debout

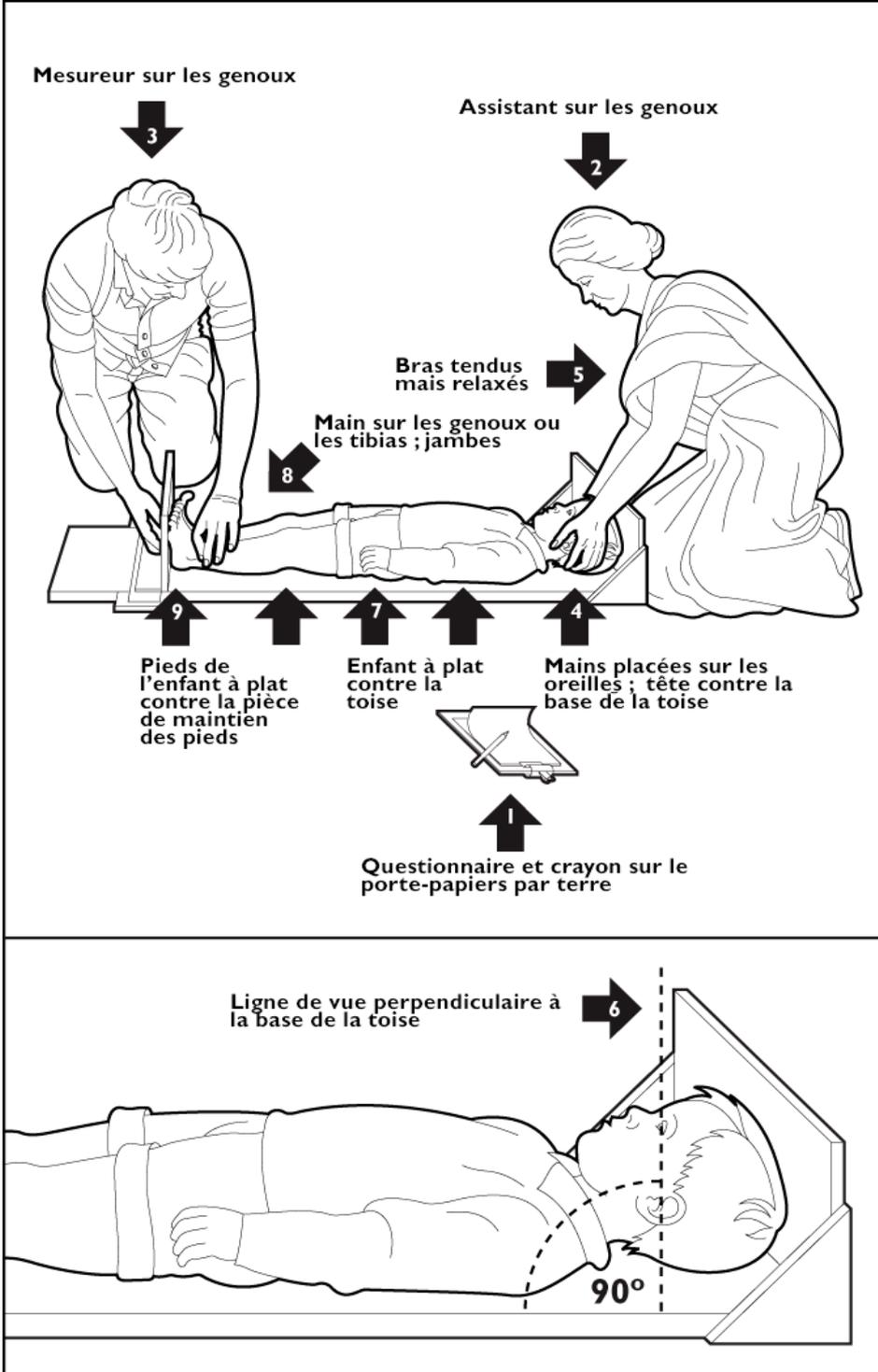
La taille couchée

1. **Mesureur ou Assistant** : Placez la toise à l'horizontale sur une surface plate et solide (le sol ou une table basse et solide).
2. **Assistant** : Mettez-vous à genoux derrière la base de la toise (si elle se trouve sur le sol) (Flèche 2).

-
3. **Mesureur** : Mettez-vous à genoux à droite de l'enfant pour pouvoir tenir le curseur avec votre main droite et lire la mesure du côté du ruban (Flèche 3).
 4. **Mesureur et Assistant** : Expliquez la procédure à la mère. Avec l'aide de la mère, allongez l'enfant sur la toise, les pieds du côté du curseur, en soutenant l'arrière de la tête de l'enfant avec une main et le torse avec l'autre main. Descendez doucement l'enfant sur la toise.
 5. **Mesureur ou Assistant** : Demandez à la mère de s'agenouiller de l'autre côté de la toise (face au mesureur) pour que l'enfant reste calme.
 6. **Assistant** : Mettez vos mains au niveau des oreilles de l'enfant, sans les boucher (Flèche 4). Placez la tête de l'enfant contre la base de la toise de sorte que l'enfant regarde en l'air (Flèche 5). La ligne de vue de l'enfant devrait être perpendiculaire au sol (Flèche 6). Votre tête devrait être juste au-dessus de la tête de l'enfant afin de pouvoir le regarder droit dans les yeux.
 7. **Mesureur** : Vérifiez que l'enfant ne cambre pas son dos et qu'il se trouve au centre de la toise (Flèche 7). Mettez votre main gauche sur les tibias de l'enfant (au-dessus des chevilles) ou sur les genoux (Flèche 8). Les mollets, les fesses, le dos et les omoplates de l'enfant doivent être bien plaqués contre la toise. Avec votre main droite, ramenez le curseur contre la plante des pieds de l'enfant (Flèche 9). Vérifiez bien que les deux pieds touchent le curseur et que les orteils ne sont pas recroquevillés.
 8. **Mesureur et Assistant** : Vérifiez la position de l'enfant (Flèches 1 à 9). Répétez toute étape nécessaire.
 9. **Mesureur** : Lorsque la position de l'enfant est correcte, lisez la mesure à haute voix avec une précision d'un millimètre (Ex : 74,2 cm).
 10. **Le chef d'équipe** : Répétez la mesure à haute voix et notez-la sur le questionnaire.

La communication entre les deux mesureurs est importante pour faire une bonne mesure.

Figure 5-2. Mesure de la longueur de l'enfant – Longueur pour les nourrissons et les enfants de 0 à 23 mois



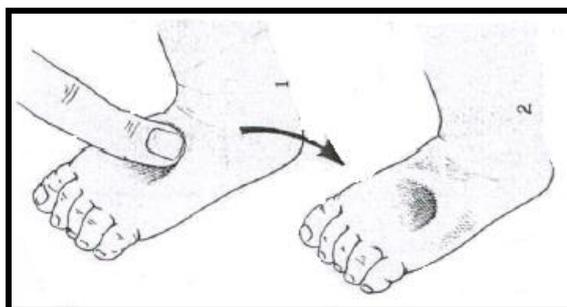
Source : How to Weigh and Measure Children : Assessing the Nutritional Status of Young Children, Nations Unies, 1986.

Mesure de la taille en position couchée

❖ Recherche des œdèmes

Seuls les œdèmes bilatéraux seront considérés comme étant significatifs d'un problème nutritionnel.

1. Expliquez à la mère la procédure pour le diagnostic des œdèmes.
2. Appuyez avec les pouces sur le dessus des deux pieds. Il n'est pas nécessaire d'appuyer fortement.
3. Gardez la pression pendant environ trois secondes (comptez doucement en disant par exemple 1001, 1002, 1003).
4. Vérifiez si l'empreinte reste marquée pendant quelques secondes sur le dessus des deux pieds (signe du godet). L'œdème doit être observé sur les deux pieds (bilatéraux) pour que l'enfant soit identifié comme étant œdémateux.
5. Les œdèmes seront codifiées « O » pour « Oui » et « N » pour « Non ».

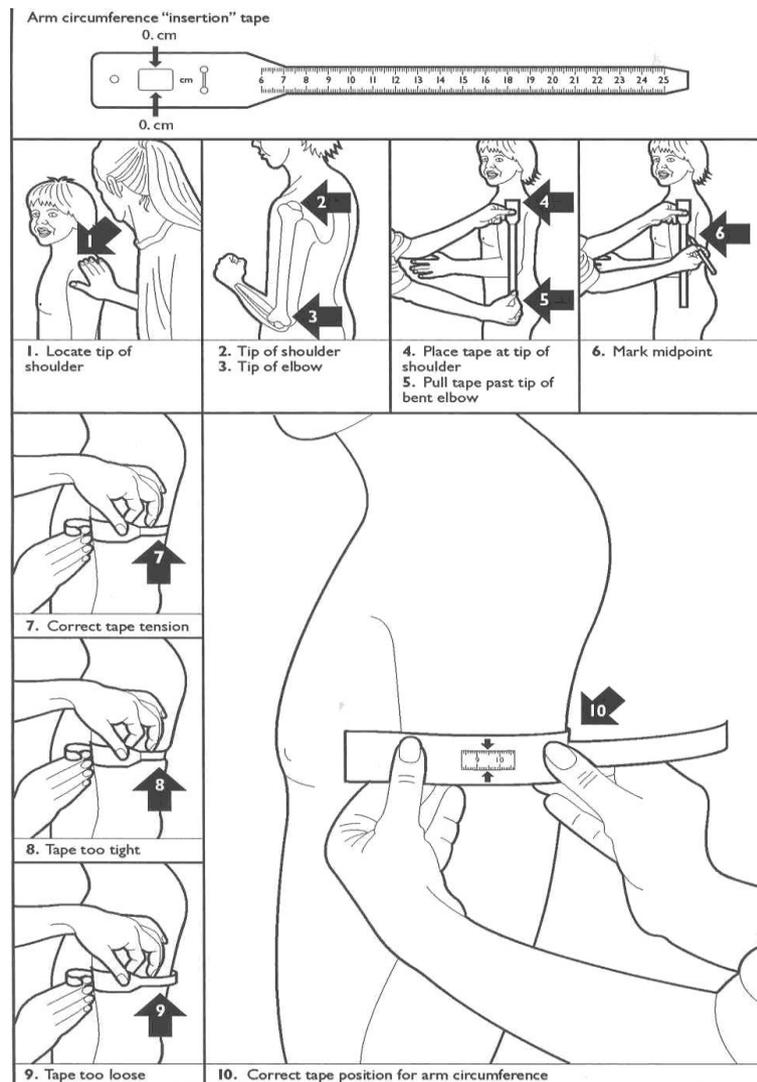


Recherche des œdèmes

❖ Mesure du périmètre brachial (PB)

Le PB sera mesuré sur le bras gauche à l'aide d'un ruban gradué, à mi-hauteur entre la pointe de l'épaule et la pointe du coude (entre l'olécrane et l'acromion), au millimètre près. Un tuyau en PVC de 20 cm de diamètre sera utilisé pour calibrer le ruban PB chaque matin d'enquête, avant le démarrage des mesures.

- 1- Expliquer à la mère la procédure de la mesure du périmètre brachial.
- 2- L'enfant doit se tenir debout ou dans les bras de sa mère et de côté par rapport au mesureur. Il est possible d'allaiter l'enfant pendant la mesure afin de calmer ce dernier si celui-ci pleure et s'agite.
- 3- Plier le **bras gauche** de l'enfant à 90°.
- 4- A l'aide du ruban PB, trouver le milieu du bras entre la pointe de l'épaule et la pointe du coude. Faire une petite marque à l'aide d'un feutre.
- 5- Laisser le bras retomber le long du corps.
- 6- Placer le ruban PB autour du bras de l'enfant au niveau de la marque. Le ruban ne doit pas être trop lâche ou trop serré. Il est possible de vérifier que le ruban PB épouse parfaitement le bras de l'enfant en exerçant une légère pression sur le bras. Relâcher cette pression pour lire la mesure.
- 7- Le mesureur lit la mesure du PB avec une précision de un millimètre (Ex : 123 mm) et annonce la mesure à voix haute.
- 8- Le chef d'équipe répète la mesure et la note sur le questionnaire.



Source: How to Weigh and Measure Children: Assessing the Nutritional Status of Young Children, United Nations, 1986.

Mesure du périmètre brachial (PB)

Questionnaire « Pratiques d'alimentation des enfants de 0 à 23 mois ».

Après avoir déterminé l'âge de l'enfant, administrer le questionnaire « pratiques d'alimentation chez les nourrissons et jeune enfants » (Jusqu'à la veille de leur deuxième anniversaire). Ce questionnaire s'intéressera à tout ce que l'enfant a mangé ou bu au cours des 24 dernière heurs, c'est-à-dire entre le moment de son réveil hier matin et celui de son réveil ce matin et portera sur les éléments suivant :

- **ANJE 7** : Il s'agit de savoir si l'enfant a été déjà allaité depuis la naissance. Il importe peu de savoir ici si l'enfant est toujours allaité ou non ;

-
- **ANJE 8** : Il faut relever, selon la déclaration de la mère ou du substitut, le temps qui s'est écoulé de la naissance au début de la première prise du sein de l'enfant ; peu importe que la mère ait pu produire du lait lorsqu'elle a mis l'enfant au sein
 - **ANJE 9**: On cherche à savoir si l'enfant a reçu le premier lait (le colostrum) ;
 - **ANJE 10** : on cherche à savoir si l'enfant a été allaité la veille de l'interview ou s'il est toujours allaité;
 - **ANJE 11** : on cherche à savoir pendant combien de mois l'enfant a été allaité
 - **ANJE 12** : À l'aide d'un rappel récent on cherche à savoir sur 24h (hier pendant le jour et la nuit) tout ce que l'enfant a eu à boire y compris l'eau de boisson. Au regard de chaque item inscrit dans le questionnaire ;
 - **ANJE 13 et ANJE 14** consiste à lister tous les aliments que l'enfant a consommés **durant le jour et la nuit** ayant précédé l'entretien et quelle est la fréquence de leur consommation ; cette question concerne tous les enfants de 0 à 59 mois